

Communauté d'Agglomération
**PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION**

Année 2019
Séance du 28 mai 2019

N° 26

**Objet : Extension des heures
d'ouverture sur le réseau de
lecture publique accompagnée
par l'Etat (DGD) pendant 5 ans**

EXTRAIT
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-huit du mois de mai à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le vingt du mois de mai 2019, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommé secrétaire de séance : Thibaut LE CORRE

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, AILHAUD Régine, AUZET Eric, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Bernard, BAUDOU MAUREL Marie Anne, BERTRAND Philippe, BONNET Brigitte, BONNET Martine, BONZI Maryse, BREMOND Danièle, BRUN Patricia, CAREL Serge, CASA Chantal, CAZERES Benoit, CHATARD Gilles, COMBE Gérard, DOMENGE Eliane, ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FERAUD Maryline, FIAERT Claude, FIGUIERE Delphine, FONTAINE Sonia, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy, HERMITTE Francis, LE CORRE Thibault, LEJOSNE Patrick (à partir du rapport n° 15), MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, MAZAL Ambroise, NICOLOSI Philip, OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe (à partir du rapport n° 19), PAUL Gérard, PAUL Gilles, POULEAU Philippe, PRIMITERRA Geneviève, REINAUDO Gilbert, RONDEAU Daniel, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard (pour le rapport n° 1 puis du rapport n° 15 au n° 29), THIEBLEMONT Martine, TRABUC Nicolas, URQUIZAR Danièle, VILLARD René, VILLARON Bruno,

Etais suppléé :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques

Etaient représentés :

AILLAUD Sylvie a donné pouvoir à BONNET Martine
AYMES Bernard Sylvie a donné pouvoir à THEBLEMONT Martine
BLANC Michel a donné pouvoir à VILLARON Bruno
COSERAT Sandrine a donné pouvoir à MALDONADO Jean Paul
JULIEN Jacques a donné pouvoir à BAILLE Denis
TEYSSIER Bernard a donné pouvoir à HERMITTE Francis (du rapport n°2 au rapport n° 14)
THONNATTE Lionel a donné pouvoir à BAUDOU MAUREL Marie Anne
VIVOS Patrick a donné pouvoir à FIAERT Claude
VOLLAIRE Nadine a donné pouvoir à DOMENGE Eliane
ORSINI Philippe a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick (jusqu'au rapport n° 18)

Etaient excusés :

AUBERT Serge	MAGAUD Marie José
AUZET Guy	MUNOZ MALDONADO Julien
BALIQUE François	PAYAN Claude
BARTOLINI Jean-Louis	PELESTOR Michel
BLOT Michel	PIERRISNARD Jacqueline
BOURJAC Jean Marie	REBOUL Childéric
DE VALCKENAERE Gilles	REINAUDO Patrick
DEORSOLA Jean Paul	ROCHAT Jacques,
FLORES Sylvain	SEVENIER Jean
ISOARD Roger	TONELLI Corinne
LEDEY Olivier	

Monsieur Claude FIAERT, rapporteur, expose ce qui suit :

La création du réseau des médiathèques nécessite une augmentation quantitative et qualitative du déploiement des ressources humaines.

C'est ainsi d'une part qu'il s'avère nécessaire de déployer les équipes sur des missions accrues de conseil et de suivi, d'autre part d'accroître l'amplitude horaire des ouvertures sur la Moyenne Durance.

Afin de répondre à cette double attente « **ouvrir plus et ouvrir mieux** », Provence Alpes Agglomération entend s'inscrire dans le dispositif instauré par l'Etat depuis 2016 et conforté par la loi de finances 2018. Ce concours particulier aux bibliothèques relevant de la dotation générale de décentralisation et porté par la Direction Générale des affaires culturelles permet de financer, à 80%, un poste d'agent du patrimoine. Ce financement est assuré pour 5 années avec versement unique des 3 premières années et sous réserve de pérennisation du poste.

Le coût total annuel est estimé à 31 188 euros. Subvention déduite, le reste à charge annuel serait de 6 237 euros selon le plan de financement suivant :

Adjoint du patrimoine Salaire mensuel 2 599 € (Brut + charges patronales 822,83 + 776,17 = 2599)	PAA 20 %	Drac Paca 80 %
Salaire annuel 31 188 €	6237	24951
Salaire pendant 3 ans 93 564 €	18712,8	74851,20

Il vous est demandé d'approuver :

- L'extension des heures d'ouverture sur le réseau de lecture publique de Moyenne Durance,
- La demande de subvention auprès de la DRAC PACA pour le financement du poste lié à cette extension

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après délibération

A la majorité pour 2 abstentions

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

le 03/06/2019

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20190528-26_28052019